

Parmi les sites protégés, un seul présente un enjeu fort (Eglise de Saint-Hilaire), les autres ont des enjeux modérés. Les sensibilités sont nulles et très faible seulement pour le SPT de Melle. (Cf Tableau : Inventaire des sites protégés et sites patrimoniaux remarquables de l'aire d'étude rapprochée p 82 de l'étude paysagère).

Figure 164 : Monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée

(Source : ENCIS Environnement)

Les sites protégés : sites inscrits et classés, sites patrimoniaux remarquables, sites UNESCO

Quatre sites protégés, composés de deux SPR (Celles-sur-Belle et Melle), un site classé (la mine de Loubeau) et un site UNESCO, ont été recensés dans l'AER. Ils sont présentés sur la carte en page suivante.

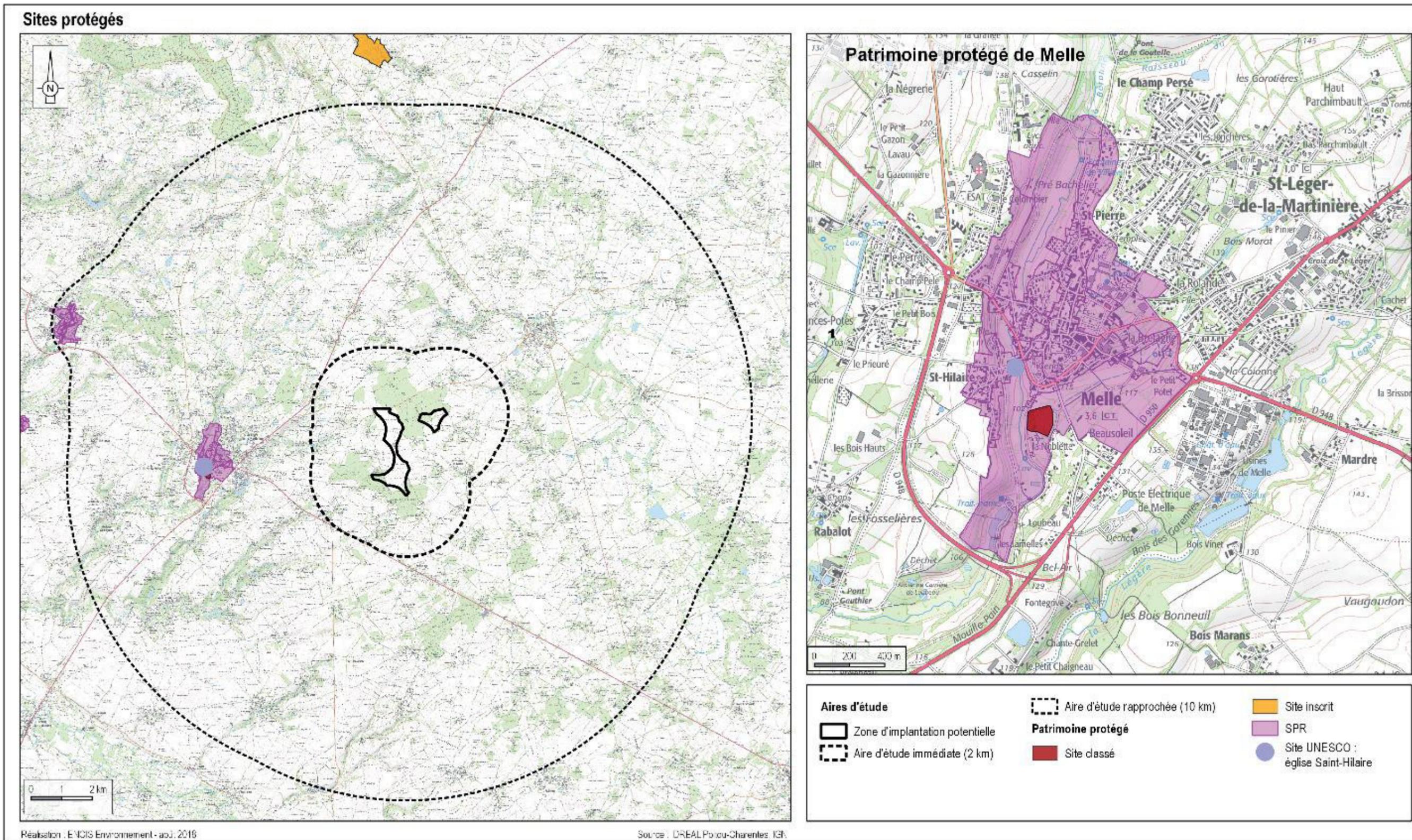


Figure 165 : Sites protégés et sites patrimoniaux remarquables de l'aire d'étude rapprochée  
 (Source : ENCIS Environnement)

Les sites touristiques de l'AER

Cet inventaire permet de retrouver, en plus du patrimoine répertorié et protégé qui attire de nombreux touristes, différents sites et circuits touristiques dans l'aire d'étude rapprochée.

Sept sites touristiques ont été inventoriés dans l'AER (cf. carte ci-contre). Il s'agit de sites et monuments divers tels que des édifices religieux, des châteaux ou des sites liés aux loisirs de plein air (GR et voie verte).

Le site touristique majeur de cette aire d'étude est la ville de Melle, Petite Cité de Caractère regroupant un certain nombre de monuments d'intérêt, concernée par plusieurs protections (SPR, sites classés et inscrit, UNESCO).



Figure 166 : Vue sur le bourg de Celles-Sur-Belle  
(Source : ENCIS Environnement)

Parmi les sites touristiques de l'AER, un seul présente un enjeu fort (Eglise de Saint-Hilaire), les autres ont des enjeux faibles à modérés. Les sensibilités sont nulles à très faibles et modérée pour le GR655-Chemin de St Jacques de Compostelle.  
(Cf Tableau : Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée p 84 de l'étude paysagère).

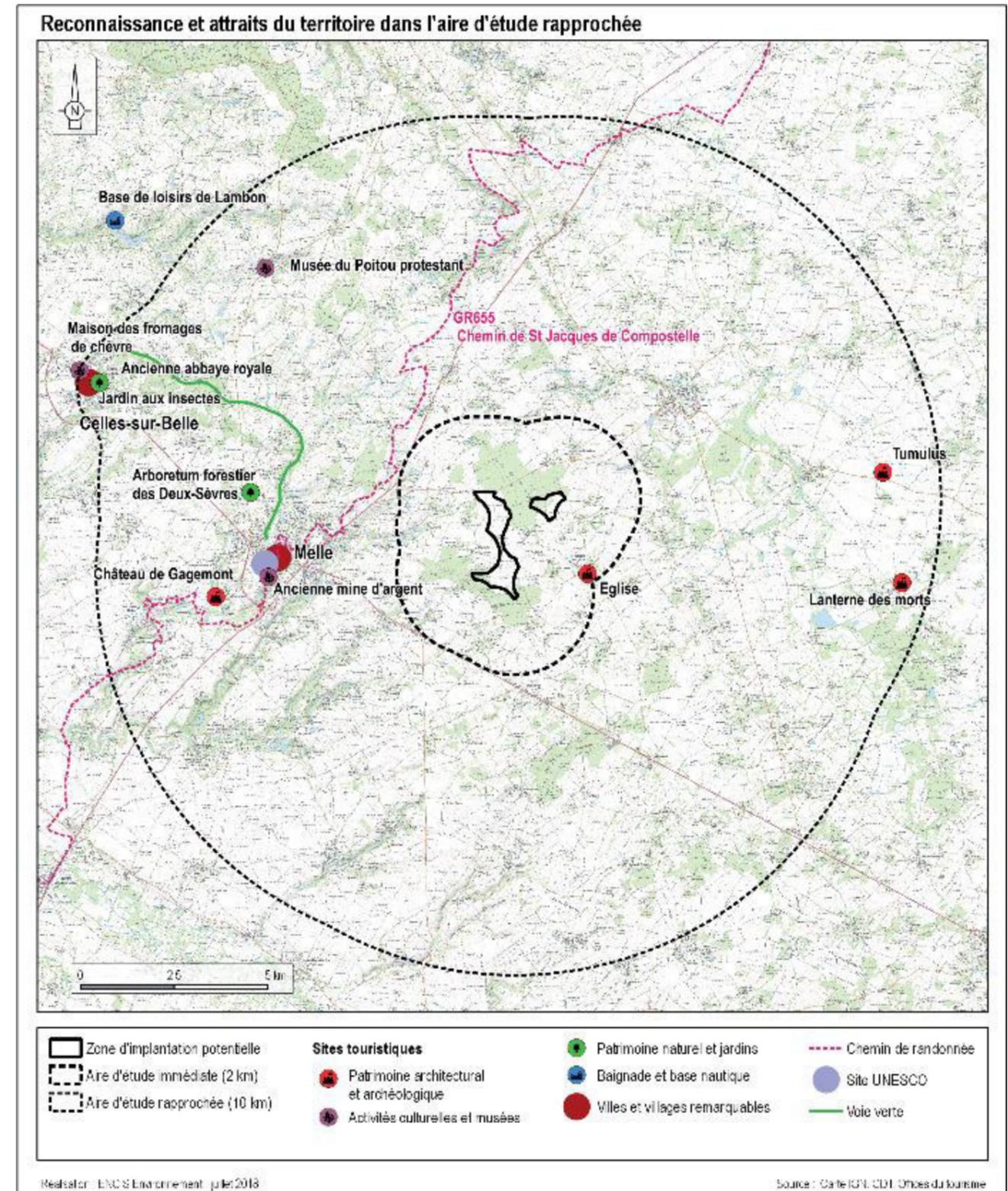


Figure 167 : Sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée  
(Source : ENCIS Environnement)

## V. 2. 5. Synthèse des enjeux et sensibilités de l'aire d'étude rapprochée

Le paysage de l'AER est principalement composé de parcelles agricoles, entre lesquelles s'intercalent des boisements de taille moyenne. Les principales lignes de force de ces paysages sont les vallées principales (La Sèvre Niortaise au nord, la Béronne à l'ouest et la Dive à l'est), cependant peu marquées d'un point de vue topographique.

Les lieux de vie sont répartis sur le territoire, avec Melle comme ville principale à cette échelle, implantée dans la vallée de la Béronne.

Les sensibilités de ces lieux de vie vis-à-vis d'un projet éolien sont analysées depuis les principaux bourgs et sont globalement peu importantes en raison des masques visuels liés aux boisements et au bocage notamment : Melle (sensibilité faible), Lezay (faible), Celles-sur-Belle (très faible), Chenay (très faible), Beaussais (très faible), Tillou (très faible), St-Romans-lès-Melle (faible), Mazières-sur-Béronne (faible), Pouffonds (faible), Gournay (faible), Loizé (très faible), Ste Soline (nulle), Sepvret (très faible), Chey (très faible).

L'analyse des perceptions potentielles depuis les axes de communication met en évidence une sensibilité variable selon leur orientation vis-à-vis du projet (ZIP dans l'axe de la route ou non) et du contexte traversé, plus ou moins ouvert. Ainsi, les axes principaux ont été analysés et présentent les sensibilités suivantes : D948 (sensibilité modérée), D950 (modérée), D737 (faible), D45 (faible), D14 (modérée). De manière générale, dans l'AER, les filtres végétaux limitent les perceptions, qui restent partielles et intermittentes le long des axes de communication.

En termes de patrimoine, l'aire d'étude rapprochée comprend 27 monuments historiques, dont 9 classés (dont un au Patrimoine Mondial de l'UNESCO), 5 partiellement classés, et 8 inscrits et 4 partiellement inscrits. Un grand nombre est localisé dans la ville de Melle, reconnu également par un périmètre de SPR. Parmi les 27 monuments historiques de l'AER, aucun ne présente de sensibilité forte, trois présentent une sensibilité modérée et deux une sensibilité faible. Les autres présentent des sensibilités très faibles ou nulles.

En plus du SPR de Melle, l'AER comprend également un autre SPR (Celles-sur-Belle) et un site classé (mine de Loubeau à Melle). Ces sites présentent des sensibilités nulles à très faibles en raison de l'importance des masques végétaux et du relief (SPR concernant principalement les cœurs historiques centrés sur les vallées).

Comme à l'échelle de l'AEE, les sites touristiques concernent principalement des sites et monuments concernés par des protections réglementaires, auxquels s'ajoutent une voie verte et le GR655 - Chemin de St Jacques de Compostelle. Ces sites et monuments présentent des sensibilités nulles à très faibles, hormis le GR qui peut présenter ponctuellement une sensibilité modérée selon la distance à la ZIP et le contexte traversé.

## V. 2. 6. Les enjeux et sensibilités de l'aire immédiate

### V. 2. 6. 1. La description des structures et motifs paysagers

#### Le relief et l'hydrographie

Le territoire de l'AEI se situe sur l'anticlinal de Melle et présente donc des altitudes parmi les plus élevées du secteur (175 m). L'hydrographie y est peu marquée et apparaît en périphérie de l'AEI avec plusieurs sources et fontaines en limites ouest et est.

#### Les cultures

La majeure partie du territoire de l'AEI est occupée par des cultures annuelles (maïs, tournesol, chanvre...).

#### Les boisements

Deux boisements principaux sont présents au sein de l'AEI, à savoir le Bois de la Garde (qui se prolonge avec le Bois du Grand Lac et celui de Fréteveau) au sud-ouest et celui de la Foye au nord. Les boisements sont principalement composés de feuillus, avec une dominante de chêne et de châtaigner. D'autres boisements de petite taille ponctuent le territoire de l'AEI et complètent la trame boisée.

#### Le bocage

Les haies bocagères délimitent parfois les parcelles agricoles et les chemins et rejoignent les boisements de taille plus ou moins importante, constituant ainsi une trame boisée bien développée. Elles sont constituées de chênes et châtaigniers (parfois de frênes et de merisiers), souvent en haut-jet, ainsi que d'une trame arbustive composée d'aubépine, de charme, de ronces...

#### Les rivières

L'hydrographie est peu présente dans l'AEI. Elle se manifeste sous la forme de sources et fontaines en limites est et ouest de l'aire d'étude, en bordure de l'anticlinal de Melle.

#### Les routes et les chemins

L'axe principal traversant l'AEI d'est en ouest est la D14. Cet axe longe la partie principale de la ZIP sur sa limite nord. La D950 et la D948, longent respectivement l'AEI sur ses bordures nord-ouest et sud. Un réseau de routes locales maille également le territoire pour relier les différents bourgs et hameaux. Des chemins agricoles sillonnent à travers les parcelles.

#### L'habitat

A cette échelle, les bourgs principaux sont ceux de Chail et St-Vincent-La-Châtre. L'habitat prend ensuite la forme de nombreux hameaux dispersés à travers le territoire de l'AEI.

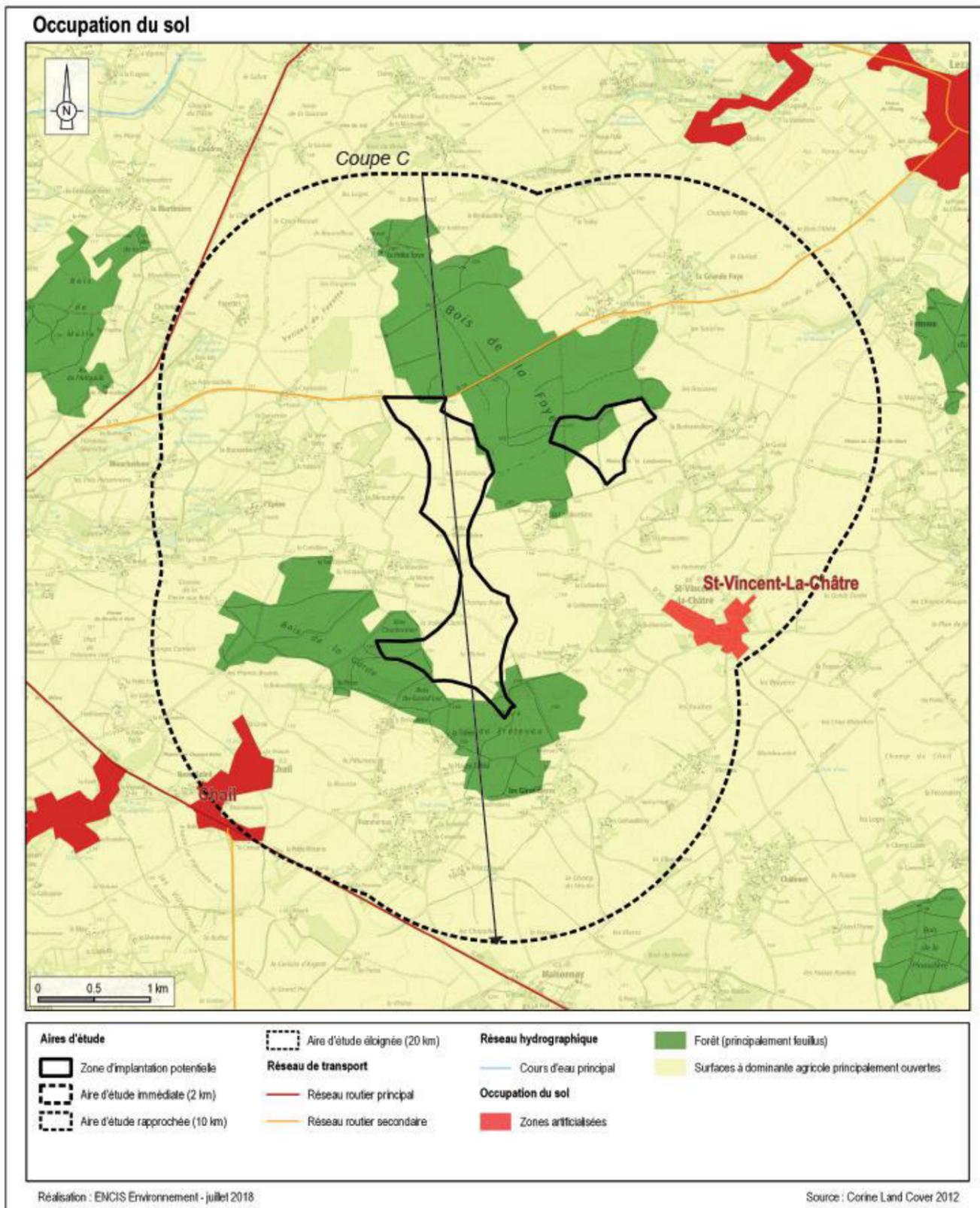


Figure 168 : Structures paysagères et éléments de paysage de l'aire d'étude immédiate  
 (Source : ENCIS Environnement)



Cultures et boisements



Contexte ouvert à Chail



D14 traversant l'AEI d'est en ouest - ici contexte ouvert mettant en évidence l'importance de la trame boisée



Parcelles cultivées au niveau de Chail laissant un premier-plan dégagé vers la ZIP.

Figure 169 : Les motifs paysagers de l'AEI  
 (Source : ENCIS Environnement)